

Chili

OBJET:

Bien que certains droits de la personne continuent d'être violés au Chili, des améliorations considérables ont été enregistrées au cours de la dernière année. Les élections du 14 décembre dernier marquent un retour pacifique à la démocratie et laissent entrevoir de meilleures conditions en ce qui a trait au respect des droits de la personne.

CONTEXTE:

En octobre 1988, un plébiscite présidentiel national rejetait le gouvernement militaire et mettait en place les mesures destinées à assurer un retour à la démocratie. L'appui massif (86 %) que les citoyens accordaient aux réformes constitutionnelles lors du référendum de juillet 1989 mettait en valeur la liberté d'expression, la primauté du droit et les droits démocratiques. Fait encore plus important, les élections nationales qui ont eu lieu récemment au Chili ont marqué le retour pacifique de la démocratie, et les réformes constitutionnelles qui ont engendré cette période de transition ont créé un nouveau climat national propice à assurer une meilleure protection des droits de la personne.

Un certain nombre de rapporteurs indépendants signalent déjà une amélioration graduelle - mais sensible - de la situation des droits de la personne au Chili. Dans son dernier rapport, le Rapporteur spécial des Nations Unies sur les droits de la personne fait état d'une tendance positive en ce qui concerne les cas de violation les plus graves, tout comme l'ont fait des organismes indépendants au Chili qui font rapport sur les violations des droits de la personne, dont la Commission du Chili sur les droits de la personne et le "Vicaria de la Solidaridade" (qui bénéficie de l'appui de l'Église catholique). De plus, en raison de l'amélioration du climat politique que le référendum d'octobre 1988 a engendrée, il semble y avoir maintenant une plus grande volonté de rendre compte des violations des droits de la personne.

Des atteintes aux droits de la personne ont néanmoins eu lieu en 1989. Les violations qui auraient été perpétrées par des groupes de droite jouissant de la protection des forces de la sécurité sont particulièrement inquiétantes. En dépit d'une diminution du recours à la torture, celle-ci se pratique toujours en 1989. Des attaques contre les journalistes au cours de la deuxième moitié de l'année ont également eu lieu à un taux effarant, et les nombreux actes de violence gratuite commis par des extrémistes politiques continuent de soulever l'indignation.

Le gouvernement du Canada a manifesté clairement son appui au respect des droits de la personne au Chili à l'occasion de réunions avec des organismes chiliens des droits de la personne